

COMMUNE DE ST PARDOUX LA CROISILLE
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2016

Conseillers présents : ALBARET Dominique, ADNOT Claudine, MIGINIAC Christian, PEYRAMAURE Claire, FAUCHÉ Cécile, JANICOT Arnaud, FAISY Gérard,

Excusés : PLAS Emilie (procuration à Cécile Fauché), MAINAUD Bernard (procuration à Claudine Adnot)

Absente: PECHADRE-MONTANDON Stéphanie, PETIT Yann

Claudine ADNOT est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Dissolution Syndicat de l'Ecole Maternelle
- Dissolution syndicat de l'étang Prévost
- Dissolution communauté de communes du Doustre : partage et transfert
- Décision modificative (pour broyeur)
- Questions diverses

Approbation du compte rendu du précédent conseil

Monsieur le Maire ouvre la séance par la lecture du procès verbal du 13 décembre : PV approuvé

2016/48

Présents :7

Votants : 9

Pour : 9

contre : 0

abstentions : 0

Dissolution Syndicat de l'Ecole Maternelle

Dissolution syndicat de l'étang Prévost

Dissolution communauté de communes du Doustre : partage et transfert

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que :

par arrêté en date du 15 septembre 2016 Monsieur le Préfet de la Corrèze a étendu le périmètre de la communauté d'agglomération Tulle Agglo aux communes de Champagnac la Prune, Clergoux, Gros Chastang, Gumont, La Roche Canillac et Saint Pardoux la Croisille ;

par arrêté en date du 15 septembre 2016 Monsieur le Préfet de la Corrèze a acté la fusion des communautés de communes du Pays d'Argentat, du canton de Saint Privat avec extension à la commune de Saint Bazile de la Roche (membre de la communauté de communes du Doustre et du Plateau des Etangs) et aux communes de Bassignac-le-Bas, Camps-Saint-Mathurin-Léobazel, La Chapelle-Saint-Géraud, Gouilles, Mercoeur, Reygades, Saint-Bonnet-les-Tours-de-Merle, Saint-Julien-le-Pèlerin et Sexcles (membres de la communauté de communes du canton de Mercoeur).

Monsieur le Préfet de la Corrèze arrêtera avant le 31 décembre 2016 la dissolution de la Communauté de communes du Doustre et du Plateau des étangs et de plein droit celles du Syndicat Mixte de l'Ecole Maternelle et du Syndicat de l'Etang Prévôt.

Il appartient au Conseil Municipal de délibérer sur la répartition de l'actif, du passif, du personnel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

D'approuver la répartition de l'actif tel qu'il figure aux tableaux en annexe 1, annexe 1bis et annexe 1ter,

D'approuver la répartition du passif tel qu'il figure aux tableaux en annexe 2 et 2bis,

De répartir le personnel tel qu'il figure aux tableaux en annexe 3 et 3bis,

De partager en sept de manière égale le solde des comptes 001 solde d'exécution de la section d'investissement reporté, 002 résultat de fonctionnement reporté venant de la Communauté de communes. Pour le 515, trésorerie issue de la communauté de communes du Doustre et du Plateau des Etangs et ce, au moment du vote du compte administratif en 2017, il est décidé d'affecter 20 000.00 euros (vingt mille euros) au fonctionnement de l'école maternelle et le solde sera partagé en sept.

De transférer à la commune de La Roche Canillac le solde des comptes 001 solde d'exécution de la section d'investissement reporté, 002 résultat de fonctionnement reporté et 515 trésorerie, venant du syndicat de l'école maternelle et ce au moment du compte administratif 2017,

De transférer à la commune de Clergoux le solde des comptes 001 solde d'exécution de la section

d'investissement reporté, 002 résultat de fonctionnement reporté et 515, trésorerie venant du syndicat de l'Etang Prévôt et ce au moment du vote du compte administratif en 2017,

De répartir les restes à recouvrer en fonction de l'adresse des débiteurs (tableau annexe 2) sachant que les paiements intervenant avant la fin de l'année 2016 alimenteront la trésorerie commune (515).

De répartir aux communes les immeubles situés sur leur territoire,

De confier les archives de la Communauté de communes du Doustre et du Plateau des étangs à la communauté d'agglomération Tulle Agglo,

De confier les archives issues du Syndicat Mixte de l'Ecole Maternelle Intercommunale à la commune de La Roche Canillac et celles issues du Syndicat de l'Etang Prévôt à la commune de Clergoux.

TABLEAU ANNEXE 1

Répartition de l'actif provenant de la communauté de communes du Doustre et du Plateau des Etangs.

Pour Champagnac la Prune

2188	1023 D	Embellissement bourg	2 939.20
2051	1001	Logiciels 2014	1 592.70
2051	1018	Logiciels secrétariats	2 737.63
2183	1057	Logiciels 2013	2 982.48
2183	1053	Site internet	3 609.73
2183	43	Site Internet	1 204.37
2152	1040	Tube ciment	27.40
2152	1041	Dépliants et affiches	870.69
2152	1042	Chaine	76.50
2152	41	Sentiers de randonnées	107.64
2152	05	Plaques expo sentiers	73.40
2152	1033	Panneau circuits randonnées	894.46
		Total	17 116.20

Pour Clergoux

2051	1001	Logiciels 2014	1592.70
2051	1018	Logiciels secrétariats	2 737.63
2183	1057	Logiciels 2013	2 982.48
2152	1034	Voirie	10 812.86
2152	1045	Réseau Sud-Ouest Inéo	5 110.15
2152	1047	Eurovia	31422.76
2152	1048	Bâtiland	1 716.79
2152	1050	France Télécom	784.64
2152	1033	Panneau circuits randonnées	2 050.10
2158	31	Réhabilitation décharge	16 833.70
2184	1023 F	Mobilier décoration	2 372.05
2184	1023 G	Bornes éclairage bourg	549.46
		Gare de Clergoux issue de l'actif du Syndicat mixte des itinéraires du Transcorrèzien et du POC	
		Total	78 965.32

Pour Gros Chastang

2051	1001	Logiciels 2014	1 592.69
2051	1018	Logiciels secrétariats	2 737.63
2183	1057	Logiciels 2013	2 982.48
2152	1033	Panneau circuits randonnées	2 050.09
2111	1006	Terrains 2009	3 901.60
2111	1007	Terrains 2010	2 081.03
2152	1036	Travaux observatoire	38 665.16
2152	1038	Panneaux	9 624.04
2031	1022	Etude mise en valeur	7 864.20

2031	1022 A	Solde honoraires	1 683.00
2031	1022 B	Solde étude	1 377.00
2188	1023 E	Embellissement des bourgs	2 940.00
		Total	77 498.92

Pour Gumont

2051	1001	Logiciels 2014	1 592.70
2051	1018	Logiciels secrétariats	2 737.63
2183	1057	Logiciels 2013	2 982.49
2152	1033	Panneau circuits randonnées	2 050.09
2183	1053	Site internet	3 609.73
2183	43	Site Internet	1 204.37
2188	1023	Allée béton gravillon	2 940.00
		Total	17 117.01

Pour La Roche Canillac

2051	1001	Logiciels 2014	1592.69
2051	1018	Logiciels secrétariats	2 737.63
2183	1057	Logiciels 2013	4 279.85
2152	1033	Panneau circuits randonnées	2 050.09
2183	1053	Site internet	3 609.73
2183	43	Site Internet	1 204.37
2188	1023 C	Objets solaire décoration	983.74
2184	1023 H	Pompes pour fontaines	1 956.24
		Total	18 414.34

Pour Saint Bazile de la Roche

2051	1001	Logiciels 2014	1 592.70
2051	1018	Logiciels secrétariats	2 737.63
2183	1057	Logiciels 2013	2 982.48
2152	1033	Panneau circuits randonnées	2 050.09
2158	1010	Point de vue	13 887.35
2158	10101	Tables point de vue	788.16
2158	10102	Aménagement sentier	5 880.00
2184	1023 B	Embellissement bourg	2 937.90
		Total	32 856.31

Pour Saint Pardoux la Croisille

2051	1001	Logiciels 2014	1 592.69
2051	1018	Logiciels secrétariats	2 737.63
2183	1057	Logiciels 2013	2 982.49
2152	1033	Panneau circuits randonnées	2 050.09
2158	35	Réhabilitation décharge	9 980.62
2184	1023 A	Embellissement bourg	308.88
2184	1023 I	Embellissement bourg	2 627.38
		Total	22 279.78

Pour Clergoux puis Tulle AGGLO

2111	1003	Acquisitions terrains	22 027.51
2151	1058	Zone d'activités de Clergoux	120 239.95
		TOTAL	142 267.46

Pour Gros Chastang puis Tulle AGGLO

2135	1002 B	Déchetterie	4 879.68
2135	11	Défense incendie	6 643.82

2135	18	Plate-forme incendie	7 295.60
2135	25	Abri de jardin	1 883.00
2135	08	Déchetterie	165 375.21
2138	14	Bennes déchetterie	16 773.90
2138	15	Conteneurs	4 410.85
2138	16	Bâche plate	217.94
2138	17	Tubes pour benne carton	102.59
2138	21	Signalisation Verticale	3903.27
2138	22	Mod'huile	2535.52
2138	27	Panneau et logo	841.98
2138	9	Monobloc	6796.90
21578	1004	Souffleur thermique	848.00
2158	1002 A	Déchetterie	5 076.00
2158	29	Habillage points propre	19 232.16
2182	42	Camion jumper	29 335.30
2184	44	Colonnes PAV	4 233.84
2184	45	Bacs ordures ménagères	12 749.36
2184	46	Bacs ordures ménagères	3 552.12
2184	47	Conteneurs	8 850.40
2188	23	Conteneurs carton	2 260.44
2188	24	Colonnes papier	7 002.58
2188	28	Colonnes plastique	2 222.16
2188	40	Conteneurs	1 234.27
		TOTAL	318 256.89

TABLEAU ANNEXE 1 BIS

Actif de la Communauté de Communes du Doustre et du Plateau des Etangs

Issu de la dissolution du Syndicat de l'école maternelle et transféré à la commune de La Roche Canillac.

21312	1001	Travaux électricité	1685.99
21312	19	Pose garde-corps	963.98
21312	1	Construction école maternelle	61 1652.93
2135	1000	Aménagements divers	3083.66
2135	10011	Aménagements extérieurs	1366.62
21568	1032	Extincteurs Desautel	507.59
2158	10011	Aménagements extérieurs	527.49
2158	10012	Circulateur sonde thermostat	1959.31
2158	1026	Divers matériel 2013	490.00
2158	13	Facture Lavergne	1103.91
2182	1031	Vélos	399.00
2183	1015	Numériseur documents	348.00
2183	1027	Technique médias tableau	4401.24
2183	1028	Imprimante	99.00
2183	1029	Groupe BSSL	399.00
2183	1030	Ordinateur	1000.00
2183	3	Photocopieur et meuble	2011.36
2183	4	Micro-ordinateur et logiciel	2107.32
2184	6	Mobilier	1832.99
2184	7	1 armoire et 2 colonnes	462.39
2184	15	Piscine à balles	579.73
2184	16	Chaises et tableau	495.02
2184	17	Dalles	584.00
2188	1024	Aspirateur	199.00
2188	1025	Vélos	654.00
2188	1026	Divers matériels 2013	783.32
2188	9	Couchettes et draps	1204.28
2188	10	Brouettes et pinces	355.96
2188	11	Tapis	626.56

2188	12	Caméscope	760.72
2188	13	Lave-linge	551.56
2188	14	Lave-vaisselle	1753.16
2188	93	Jeux extérieurs	7494.14
		Total	652 445.23

TABLEAU ANNEXE 1 TER

Actif de la Communauté de Communes du Doustre et du Plateau des Etangs

Issu de la dissolution du Syndicat de l'Etang Prévôt et transféré à la commune de Clergoux.

2111	1/2011	Aménagement de terrain	1 070.42
2111	2/2010	Piquetage des limites	693.68
2111	2/2011	Achat de terrain	2 658.51
2111	3/2010	Bornage de terrain	920.92
2118	2118/1988/1	Etang commune de Clergoux	95 399.57
2118	2118/1995/1	Intégration aménagement étang	2 109.63
2118	4	Travaux aménagement pêche	11 220.76
2118	5	Aménagement pêche	1 225.88
2188	2188/1988/2	14 panneaux	452.01
2188	2188/1993/3	Grilles	891.83
2188	6	Barre inox	806.40
		TOTAL	117 449.61

Actif immobilier de la Communauté de Communes du Doustre et du Plateau des Etangs

Issu de la dissolution du Syndicat de l'Etang Prévôt et transféré à la commune de Clergoux.

Commune	Section	Parcelle	Situation	Superficie
Clergoux	A	512	A GOUTTE NEGRE (étang	33ha 20a 40ca
Clergoux	A	2632	AU MOULIN PREVOT	37ca
Clergoux	A	2634	AU MOULIN PREVOT	8a 00ca
			TOTAL	33ha 28a 77ca

Actif immobilier issu de la dissolution du Syndicat de l'Etang Prévôt et transféré à la commune de Champagnac la Noaille.

Commune	Section	Parcelle	Situation	Superficie
Champagnac la Noaille	D	411	ETANG PREVOT	8a 10ca
Champagnac la Noaille	D	412	ETANG PREVOT	6a 80ca
Champagnac la Noaille	D	550	ETANG PREVOT	4a 68ca
Champagnac la Noaille	D	551	ETANG PREVOT	3a 15ca
Champagnac la Noaille	D	645	ETANG PREVOT	2a 01ca
			TOTAL	24a 74ca

Actif des valeurs des cartes de pêche de la Communauté de Communes du Doustre et du Plateau des Etangs issu de la dissolution du Syndicat de l'Etang Prévôt et transféré à la commune de Clergoux.

Nature des valeurs	Quantité	Valeur individuelle	Valeur
Carte année	145	60 €	8 700€
Carte mois	44	30 €	1 320€
Carte semaine	62	20 €	1 240€
Carte journée	499	7 €	3 493€
		TOTAL	14 753 €

TABLEAU ANNEXE 2

Tableau passif de la communauté de communes du Doustre et du Plateau des Etangs transféré aux différentes communes.

Champagnac la Prune	1595.00
Clergoux	4405.00

Gros Chastang	613.03
Gumont	1458.52
La Roche Canillac	1423.44
Saint Bazile de la Roche	0
Saint Pardoux la Croisille	1349.47
TOTAL	10 844.46

Emprunt contracté auprès de la Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin.

Contrat 7547321

Date : 18.07.2014

Caractéristiques du crédit

Catégorie : 1143, Taux fixe : 3.84%, Durée : 10 ANS, Périodicité : trimestrielle

Date valeur réalisation : 01/07/2009

Montant réalisé : 40 000.00 euros

La commune de Clergoux reprendra l'emprunt.

Emprunt contracté auprès du Crédit Agricole Centre France

Contrat 00000964892

Agence : 00498

Date : 18.07.2014

Caractéristiques du crédit

Catégorie : 1143, Taux fixe : 2.3300, Durée en mois : 120, Périodicité : trimestrielle

Date valeur réalisation : 18/07/2014

Montant réalisé : 100 000.00 euros

L'emprunt sera repris par la communauté d'agglomération Tulle Agglo à compter du 1er janvier 2017 dans le cadre de la compétence obligatoire « Développement économique. Zones d'activités » de cet EPCI à fiscalité propre

TABLEAU ANNEXE 2 bis

Tableau du passif de la Communauté de Communes du Doustre et du Plateau des Etangs Issu de la dissolution du Syndicat de l'école maternelle et transféré à la commune de La Roche Canillac

Impayés cantine école maternelle	2 670.29
TOTAL	2 670.29

Emprunt contracté auprès du Crédit Agricole Centre France

Contrat 073439701

Date : 01.03.2003

Caractéristiques du crédit

Echéance constante 32 487.48, Durée en mois : 15 ans Périodicité : annuelle

Taux apparent : 4.6%

Montant réalisé : 346 523.45 euros

L'emprunt sera repris par la commune de La Roche Canillac.

ANNEXE 3

Tableau des effectifs venant de la Communauté de communes du Doustre et du Plateau des Etangs

Madame BORDES Rose Mary, Adjoint Territorial d'animation de 2ème classe, Titulaire Ircantec, Echelon 7 IB 351 IM 328 temps de travail 15/35^{ème} sera affectée à la commune de Clergoux.

Madame DUMOND Marie Christine, Adjoint technique territorial de 2ème classe, Contrat à Durée Indéterminé article 21 de la loi 2012-347 du 12 mars 2012, Echelon 1 IB 340 IM 321 temps de travail 8.83/35^{ème} sera affectée à la Commune de La Roche Canillac.

Monsieur REMIGEREAU Philippe, Adjoint Technique de 2^{ème} classe, titulaire Ircantec Echelon 7 IB 351 IM 328 temps de travail 22.5/35^{ème} sera affectée à la commune de Gros Chastang. Cet agent étant affecté à la gestion de la déchetterie, il sera repris par la communauté d'agglomération Tulle Agglo à compter du 1^{er} janvier 2017 dans le cadre de la compétence obligatoire « Collecte et traitement des

déchets des ménages et déchets assimilés » de cet EPCI à fiscalité propre.

Madame MERCIER Dominique, Agent en Contrat à Durée Déterminée dont le contrat se termine le 16 décembre 2016, chargé de la surveillance des enfants lors du transfert des bus scolaires à Saint Pardoux la Croisille. La commune de Saint Pardoux la Croisille se chargera de conclure avec cet agent le contrat nécessaire à la poursuite de son activité.

Madame TABAILLOUX Claire, Secrétaire de mairie, titulaire CNRACL Echelon 12 IB 695 IM 577 temps de travail 8/35^{ème} sera affectée à la Commune de La Roche Canillac.

ANNEXE 3 bis

Tableau des effectifs transférés à la Communauté de communes du Doustre et du Plateau des Etangs et venant du Syndicat de l'école maternelle de La Roche Canillac qui sera dissout au 31 décembre 2016. L'ensemble des agents sera transféré à la commune de La Roche Canillac

Madame COUDERT Anne Marie, Agent de maîtrise, Titulaire Ircantec, Echelon 8 IB 396 IM 328 temps de travail 26.75/35^{ème} sera affectée à la commune de La Roche Canillac.

Madame DUMOND Marie Christine, Adjoint technique territorial de 2^{ème} classe, Contrat à Durée Indéterminé article 21 de la loi 2012-347 du 12 mars 2012, Echelon 1 IB 340 IM 321 temps de travail 11.49/35^{ème} sera affectée à la commune de La Roche Canillac.

Madame SOULIER Solange, Adjoint Technique de 2^{ème} classe, titulaire Ircantec Echelon 8 IB 358 IM 332 temps de travail 26.75/35^{ème} sera affectée à la commune de La Roche Canillac.

Madame TABAILLOUX Claire, Secrétaire de mairie, titulaire CNRACL Echelon 12 IB 695 IM 577 temps de travail 8/35^{ème} sera affectée à la commune de La Roche Canillac.

Engagement des communes concernant le fonctionnement de l'école maternelle en 2017

1. Sachant l'emprunt réalisé en 2003 pour construire l'école maternelle actuelle, a été réalisé par les sept communes, ces dernières s'engagent à verser leur quote-part pour effectuer le remboursement de la dernière annuité le 1^{ER} août 2017 :

Commune de Champagnac la Prune :	3 845.31
Commune de Clergoux :	5 545.83
Commune de Gros Chastang :	3 928.17
Commune de Gumont :	2 201.86
Commune de La Roche Canillac :	2 598.58
Commune de Saint Bazile de la Roche :	2 298.00
Commune de Saint Pardoux la Croisille :	3 301.48

Total : 23 719.24 euros

Ces sommes seront versées à la Commune de La Roche Canillac qui assurera le fonctionnement de l'école maternelle en 2017 avant la création d'un nouveau syndicat intercommunal.

2. Sachant que l'ensemble des collectivités membres de la Communauté de communes du Doustre et du Plateau des Etangs ont décidé ensemble du recrutement du personnel de l'école maternelle actuelle, les sept communes s'engagent à verser leur quote part sur la même clef de répartition 40% potentiel fiscal, 40% population et 20% enfants scolarisés.

3. Pour assurer le fonctionnement de l'école maternelle intercommunale, les sept communes s'engagent à verser mensuellement et selon la même clef de répartition (40% potentiel fiscal, 40% population et 20% enfants scolarisés) à la commune de La Roche Canillac qui assurera le fonctionnement de l'école maternelle à partir du 1^{ER} janvier 2017 et ce jusqu'à la création d'un nouveau syndicat intercommunal, les participations inscrites au budget de fonctionnement 2016.

Soit pour une somme annuelle par commune de :

Commune de Champagnac la Prune :	11 043.60
Commune de Clergoux :	15 654.30
Commune de Gros Chastang :	10 495.34
Commune de Gumont :	5 563.39
Commune de La Roche Canillac :	6 461.47
Commune de Saint Bazile de la Roche :	5 655.89
Commune de Saint Pardoux la Croisille :	8 880.00
Total :	63 753.99

Le versement de ces participations sera acté par conventionnement entre les différentes collectivités et la commune de La Roche Canillac en charge du fonctionnement de l'école maternelle à partir du 1^{ER} janvier 2017.

Décision modificative (pour broyeur)

2016/49

Présents : 7 Votants : 9 Pour : 9 contre : 0 abstentions : 0

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de procéder aux virements suivants pour le remplacement du broyeur d'accotement.

Crédits A Ouvrir

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
21	2157	38	Matériel et outillage de voirie	5 880,00

Crédits A Reduire

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
21	2135	85	Installations générales, agencements, aménage...	-1 081,00
21	2183	86	Matériel de bureau et matériel informatique	-4 799,00

Questions diverses

Lecture par Monsieur le Maire d'un courrier de Monsieur l'Inspecteur d'Académie qui nous informe que ses services examineront les effectifs prévus pour la rentrée 2017 dans les écoles du RPI lors de la préparation de la carte scolaire."

Le Conseil se termine à 22h15